



Communiqué de presse

Luxembourg, le 14 novembre 2022

Les auditeurs plaident en faveur d'un meilleur ancrage des grandes priorités stratégiques dans le budget de l'UE

Les grandes priorités stratégiques (lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, égalité entre les hommes et les femmes, objectifs de développement durable et transition numérique) sont intégrées à des degrés très divers dans les programmes de dépenses de l'UE, selon un nouveau rapport publié par la Cour des comptes européenne. D'après les conclusions des auditeurs, l'égalité entre les hommes et les femmes est la priorité sur laquelle le budget de l'UE met le moins l'accent. En outre, il existe un manque de cohérence important dans la façon dont la Commission mesure la contribution budgétaire de l'UE aux cinq politiques transversales et rend compte de leur réalisation.

«La Commission doit, tout en tenant compte du coût et de la faisabilité de son approche, mieux intégrer les grandes priorités stratégiques de l'UE dans son cadre de performance, notamment l'égalité entre les hommes et les femmes, la transition numérique et les objectifs de développement durable», a déclaré François-Roger Cazala, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable du rapport. «Elle doit également renforcer le suivi des priorités stratégiques transversales pour montrer comment elle tire le meilleur parti de chaque euro dépensé, ainsi que mieux mettre en évidence les dépenses qui contribuent simultanément à plusieurs priorités stratégiques horizontales.»

La Commission a déclaré qu'elle avait entièrement intégré les grandes priorités stratégiques dans les programmes budgétaires de l'Union. Pourtant, les auditeurs ont constaté des différences importantes entre les priorités «changement climatique» et «biodiversité» et «égalité entre les hommes et les femmes». Les cinq priorités horizontales ont été intégrées à des degrés divers dans les programmes de dépenses de l'UE, notamment ceux qui concernent la recherche, l'agriculture et le développement régional. Les auditeurs estiment néanmoins que la Commission a fourni des conclusions exagérément optimistes sur les progrès réalisés pour atteindre les objectifs d'intégration. Les priorités «changement climatique» et «biodiversité» ont généralement été bien intégrées, alors que les objectifs de développement durable (ODD) des

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du rapport de la Cour des comptes européenne sur la performance du budget de l'UE. Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site eca.europa.eu.

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

Nations unies et la priorité «transition numérique» ne l'ont été que partiellement. La priorité «égalité entre les hommes et les femmes» se retrouve, quant à elle, en queue de peloton.

En ce qui concerne les priorités «changement climatique» et «biodiversité», la Commission a mis en place des méthodes permettant de suivre les dépenses de toute une série de programmes, dans le but de déterminer le montant qu'elle consacre à ces priorités. Elle dispose en outre d'un système pour mesurer la contribution du budget de l'Union. Mais ses rapports manquent de précision: en plus de se fonder sur des approximations, ils présentent toujours les mêmes faiblesses signalées par les auditeurs concernant la surestimation des dépenses. La Commission n'entre pas dans les détails sur la contribution des programmes de l'UE à la réalisation des objectifs de développement durable et à la réussite de la transition numérique et, même si les dispositifs qu'elle a mis en place pour mesurer la contribution à l'égalité hommes entre les hommes et les femmes se sont améliorés, ils se heurtent encore à certaines limites.

La Commission assure un suivi des dépenses pour les priorités «changement climatique» et «biodiversité», suivi qu'elle est en train de mettre en place pour la priorité «égalité entre les hommes et les femmes». Elle fournit toutefois peu d'informations sur la question de savoir si les dépenses contribuent à plusieurs priorités en même temps. Elle ne mesure pas non plus les effets des dépenses de l'UE en fonction de leur impact réel sur les priorités horizontales, même si elle travaille sur un projet pilote en ce sens.

Informations générales

La Commission inscrit ces priorités stratégiques horizontales dans les différents programmes de dépenses. Elle entend les intégrer progressivement dans les dépenses du budget de l'UE dès son élaboration pour veiller à ce que les programmes correspondants les couvrent au même titre que leurs propres objectifs. Faire en sorte que les politiques transversales soient indissociables de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes de dépenses est essentiel pour assurer un maximum de transparence quant à l'allocation des fonds concernant les différentes priorités et donner un aperçu général de la performance du budget de l'UE.

Pour la première fois, les auditeurs ont établi un rapport sur les priorités stratégiques horizontales de l'UE dans leur ensemble. Ils ont examiné une sélection de 11 programmes de dépenses, représentant 90 % des paiements effectués jusqu'à la fin de 2021 au titre de quatre rubriques du budget pluriannuel. Les cinq priorités sont pertinentes au regard du cadre financier pluriannuel pour la période allant jusqu'en 2027.

L'intégralité du «Rapport sur la performance du budget de l'UE – Situation à la fin de 2021» est disponible sur le [site internet de la Cour des comptes européenne](#). Vous pouvez aussi consulter les précédents rapports de la Cour sur le [climat](#), la [dimension de genre](#) et la [durabilité](#).

Contact presse

Service de presse de la Cour: press@eca.europa.eu

Damijan Fišer: damijan.fiser@eca.europa.eu – M: (+352) 621 552 224

Vincent Bourgeois vincent.bourgeois@eca.europa.eu – M: (+352) 691 551 502

Claudia Spiti claudia.spiti@eca.europa.eu – M: (+352) 691 553 547